



# pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône

Date : 20 juin 2013  
Rédacteur : Yves Gascoin  
Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :  
<yves.gascoin@club-internet.fr>

Fiche N° 145 B- 60 avenue Rockefeller (Lyon, 8<sup>ème</sup>)

## Restitution d'un trottoir aux piétons

**AVANT** Photo prise sur le trottoir pair, en direction de l'Ouest



**APRES.** Photo prise au même endroit



Suite p.2

Pour le piéton se déplaçant le long de cette avenue, ce passage d'environ 110 m, où le trottoir est élargi et ombragé, devrait constituer une agréable "respiration" de son parcours. Or, il n'en était rien depuis que des conducteurs indécents, s'introduisant abusivement à partir des entrées charretières, l'avaient transformé en parking.

Le confort des piétons, valides et moins valides, était perturbé par les voitures circulant sur le trottoir pour prendre et quitter ces stationnements sauvages.

**Cette situation durait depuis longtemps, par suite d'une large tolérance de la part des élus et de la police.**

**Suite à notre demande, relayée par les élus du 8<sup>e</sup> arrondissement**, le Grand Lyon a fermé les accès clandestins des voitures par la pose de potelets judicieusement implantés.

**LE TROTTOIR A RETROUVE SA FONCTION, DANS L'INTERET DES PIETONS.**

**Nous remercions l'ensemble des personnes qui se sont impliquées dans cet aménagement.**

## Destinataires

M. Didier Delorme, Chef de Cabinet de M. Jean-Louis Touraine

M. Christian Coulon, maire du 8<sup>ème</sup> arrondt.

MM. Patrick Odiard et Gérard Roth, adjoints au maire du 8<sup>ème</sup> arrondt.

MM. Jean-Louis Touraine et Gérard Claise, Conseillers municipaux du 8<sup>ème</sup> arrondt.

M. Jean-Philippe Laplanche, Dir. de la Voirie, Le Grand Lyon

M. Xavier Vagogne, Le Grand Lyon, Centre Sud

Copie : Le Progrès